

# Autres Facettes

INFORMATIONS ET OPINIONS SUR L'EFFORT INTERNATIONAL POUR ÉLIMINER LES DIAMANTS DE GUERRE

Numéro 16

Février 2005

## SUIVI DU PROCESSUS DE KIMBERLEY

### Un bon système gâté par des récalcitrants

La surveillance de la conformité au Système de certification du Processus de Kimberley (SCPCK) a été l'un des aspects les plus conflictuels à la conclusion de l'accord final. Depuis l'entrée en vigueur de l'accord, en janvier 2003, on a toutefois relevé des progrès importants et aussi une nette résistance. À la réunion de Kimberley d'octobre 2003, à Sun City, on s'est entendu sur le fait que les pays participants pourraient « solliciter » des examens par les pairs. Ces examens seraient indépendants de toute mission spéciale organisée pour enquêter sur des « indications significatives de non-conformité ».

Plusieurs pays se sont immédiatement portés volontaires pour ces examens. Les deux premiers, menés au début de 2004, se sont déroulés dans les **Émirats arabes unis** et en **Israël**. Depuis, de nombreux autres ont été menés : à l'**Île Maurice**, en **Afrique du Sud**, au **Lesotho**, au **Zimbabwe**, au **Botswana**, en **Inde**, au **Sri Lanka**, au **Canada**, dans la **CE**, en **Suisse** et en **République démocratique du Congo**. D'autres sont prévus en 2005. De plus, il y a eu deux « missions » d'examen – un terme utilisé pour décrire les examens suscités par des « indications significatives de non-conformité ». La première, en **République centrafricaine** en 2003, a donné des résultats positifs, puisque les contrôles internes de ce pays ont été revus. La deuxième, en **République du Congo** (Brazzaville) en juin 2004, a amené à l'expulsion de ce pays du SCPCK.

La procédure d'examen est simple. La présidence du Groupe de travail sur la surveillance du SCPCK (actuellement la

Commission européenne) nomme, au sein de l'équipe, des représentants de trois gouvernements, en plus d'un représentant de l'industrie et d'un autre de la société civile. Une visite d'examen est alors entreprise, pour laquelle on utilise un modèle fondé sur l'accord du SCPCK. Les visites peuvent s'étendre sur deux ou trois jours ou davantage, selon la complexité de l'industrie du diamant du pays et les enjeux.

Selon les ONG, l'absence d'un réel partage de l'information est une importante lacune du système. Même lorsqu'ils sont totalement positifs, les rapports d'examens ne sont pas publiés, ce qui dément l'un des principes les plus fondamentaux du SCPCK concernant une transparence et une confiance accrues. En outre, plusieurs pays ont refusé de solliciter une visite d'examen. D'autres disent être d'accord « en principe » avec ces idées, mais ont refusé de proposer des dates pour une visite.

#### Pays récalcitrants à l'examen\*

Chine, Bulgarie, Croatie, Japon, Namibie, République de Corée, Thaïlande et Venezuela.

\* Ces pays n'ont pas encore donné leur accord à une visite d'examen ou n'ont pas indiqué de date à laquelle une telle visite pourrait avoir lieu. L'Australie a proposé « fin 2006 », quatre ans après le début du SCPCK.

## COMBATS AU CONGO

### Un retour à la guerre?

Les combats dans l'est de la RDC se sont intensifiés en décembre à la suite d'importants affrontements entre les forces du gouvernement et les factions rebelles censées faire partie du gouvernement de transition. Les combats dans le Nord-Kivu ont commencé lorsque le gouvernement a envoyé des troupes pour s'assurer que le Rwanda ne donnait pas suite à ses menaces d'invasion. Les Nations Unies, qui ont 11 000 Casques bleus dans la région, ont accusé les forces rwandaises d'avoir effectué plusieurs raids au cours des dernières semaines, une accusation réfutée par **Paul Kagame**, le président rwandais. Les incursions de décembre étaient principalement menées contre la ville de Kanyabayonga, dont les 30 000 habitants ont fui lorsque leurs maisons ont été détruites à la suite des combats entre les troupes du gouvernement et les forces demeurées loyales au RCD soutenu par le Rwanda.

Entre-temps, un rapport publié le 9 décembre par l'ONG états-unienne **International Rescue Committee** affirme qu'un millier de personnes meurent chaque jour en RDC, principalement de maladies évitables et traitables. Des rapports détaillés de l'IRC ont documenté la mort de 3,8 millions de

personnes de plus que le nombre auquel on aurait pu s'attendre dans un pays en développement comme le Congo. « Mettons cela en perspective, dit **Richard Brennan**, Ph.D., de l'IRC. Nous savons que 250 000 personnes sont mortes en Bosnie; nous savons que 12 000 sont mortes au Kosovo. Et tout le monde a pu le voir à la télé. La guerre du Congo est la plus meurtrière à avoir lieu dans le monde depuis la Seconde Guerre mondiale et personne n'en sait rien. Aucun politicien ne dit : « C'est un scandale ». » On trouvera le rapport de l'IRC à [www.theirc.org](http://www.theirc.org).

## LA RUSSIE A LA PRÉSIDENTIE DU PK

### Succède au Canada

Le 1er janvier, la Fédération de la Russie a pris la présidence du Processus de Kimberley, succédant ainsi au Canada qui était à la direction en 2004. **Vyacheslav Shtyrov**, Président de la République de Sakha (Yakutia), prendra la place du président canadien sortant, **Tim Martin**. En 2005, Botswana sera à la vice-présidence, avant de prendre la direction en 2006. Le leadership de plusieurs groupes de travail du PK demeure inchangé. La CE préside un Groupe de travail sur le suivi et le Canada dirige les activités du Groupe de travail sur les statistiques.

## ÉDITORIAL

## CESSONS CE CHARABIA STATISTIQUE

Deux années après son démarrage, le SCPK est toujours incapable de faire concorder les données sur le commerce des diamants parce que certains pays – en particulier les États-Unis et le Canada – sont soit réticents soit incapables de procéder à des changements dans leurs systèmes opaques de collecte de données. Pour retracer et faire concorder les données sur le commerce des diamants bruts, le SCPK exige de tous les participants qu'ils recueillent et présentent des données semestrielles sur la production de diamants (dans le cas des pays producteurs) et des données trimestrielles sur le commerce. Des écarts entre les données sur le commerce et sur la production ont été la clé de la découverte et de la dénonciation des diamants de guerre en 2000 et 2001, et ont été à la base de la décision de suspendre la République du Congo du SCPK en juin 2004.

On s'est entendu pour que les participants puissent compter sur des « processus et méthodologies nationaux existants » pour la collecte des données, mais il est ensuite devenu clair qu'une base de données sur l'ensemble du système ne pourrait être efficace que si la méthodologie utilisée était cohérente. Une majorité des participants utilisent les données enregistrées sur les certificats du Processus de Kimberley – une méthode qui apparaît simple et logique. Le Canada et les États-Unis, cependant, ne le font pas. Il semble que la loi relative au PK adoptée en 2003 par le Canada devra être modifiée, un processus qui n'est même pas encore entamé. Aux États-Unis, les douanes exigent qu'un « pays d'origine » soit enregistré pour toutes les importations. Cela signifie que des diamants mélangés importés de la CE (qui ne produit pas de diamants), par exemple, doivent porter l'identification d'un pays d'origine, même si l'origine réelle des diamants est impossible à déterminer. Les importateurs enregistrent donc le pays d'origine qu'ils « supposent » être le bon – indiquant souvent l'Afrique du Sud. Cela fait en sorte que les exportations de diamants bruts par l'Afrique du Sud aux États-Unis qui sont déclarées par l'Afrique du Sud sont beaucoup plus faibles que ce que montrent les États-Unis. Et alors que la CE montre des exportations significatives de diamants bruts vers les États-Unis, les importations par les États-Unis en provenance de la CE sont beaucoup moins élevées.

Le Groupe de travail du PK sur les statistiques, une réunion intersessionnelle du PK à Bruxelles en juin 2004 et la plénière du PK en octobre 2004 ont tous trois reconnu l'importance d'une base de données cohérente si l'on veut que les statistiques du PK aient une certaine signification, et s'il doit y avoir un outil efficace pour mettre fin aux diamants de guerre et les prévenir. Il est essentiel que tous les pays, en particulier les États-Unis en tant qu'un important consommateur de diamants et le Canada en tant qu'un important producteur de diamants, choisissent d'utiliser les données qui se trouvent sur le certificat du PK comme base de déclaration des données. Plusieurs pays, notamment la Biélorussie, la République Centre Africaine, la Guyane, le Laos, le Sri Lanka et le Venezuela n'ont même pas pris le temps de répondre au questionnaire du Groupe de travail.

Le changement proposé ne veut pas dire que les autorités nationales doivent changer leurs systèmes de collecte de données mais qu'elles devraient recueillir des données *additionnelles* pour les besoins du PK, ce qui ne devrait pas être très onéreux. Dans le cas des États-Unis, moins de 1 600 certificats ont été émis en 2003, et moins de 2 200 importations de diamants bruts ont été reçues. Les chiffres figurant sur les certificats sont déjà enregistrés; le changement ne consisterait donc qu'à enregistrer moins de 12 000 chiffres supplémentaires en une année. Dans le cas du

Canada, le nombre total des certificats d'importation et d'exportation en 2003 était inférieur à 400. Il est temps que ces pays cessent de tergiverser et se joignent au reste des participants du Processus de Kimberley afin de rendre le système fonctionnel.

## FAIBLES CONTRÔLES ET « DIAMANTS DE LA PAUVRETÉ »

### Des études par des ONG publiées à la réunion de Kimberley

Dans de nombreux pays, le contrôle des diamants présente d'importantes failles. Mais les contrôles seuls ne suffiront jamais à moins que le creusage de diamants dans certains pays de l'Afrique ne rapporte davantage qu'un dollar par jour. Voilà des messages contenus dans deux rapports préparés conjointement par **Global Witness** et **Partenariat Afrique Canada**, des ONG qui ont participé de près à la création du système de certification des diamants du Processus de Kimberley.

La publication de ces rapports coïncidait avec la réunion plénière d'octobre du Processus de Kimberley, tenue à Ottawa. *La clé de Kimberley : Contrôles internes des diamants* examine la mise en application de nouveaux systèmes de contrôle en Belgique, en Grande-Bretagne, aux États-Unis, au Canada, en Angola, au Ghana et en République démocratique du Congo. Le rapport fait l'éloge du système belge, qu'il dit « détaillé et rigoureux », mais critique les réglementations des États-Unis, de la Grande-Bretagne et du Canada en raison de vérifications gouvernementales incomplètes ou inexistantes des sociétés qui exploitent des diamants. Toutefois, le rapport critique encore davantage les contrôles du Congo et de l'Angola. Les contrôles gouvernementaux au point d'exportation dans ces pays sont bons, affirme le rapport, mais il n'y a presque aucun contrôle si l'on remonte d'une ou deux transactions dans le système. Le rapport recommande une surveillance beaucoup plus rigoureuse si l'on veut que les diamants illicites soient exclus du commerce légitime des diamants.

Un deuxième document, *Le riche et le pauvre – Diamants du développement et diamants de la pauvreté*, rend compte de plusieurs mois de recherche par Partenariat Afrique Canada et Global Witness dans les champs diamantifères de la Sierra Leone, de l'Angola et du Congo. Là-bas, les diamants alluviaux constituent la principale source de revenu de plus d'un million de creuseurs indépendants et de leur famille. Cependant, le rapport dit qu'ils ne gagnent en moyenne qu'un dollar par jour. Les conditions de travail sont insalubres et dangereuses; la tricherie, le vol et la contrebande sont endémiques. À moins que les creuseurs de diamants de l'Afrique ne gagnent un juste salaire, dit le rapport, les diamants seront toujours un facteur de déstabilisation dans ces pays. Le rapport dit aussi que les contrôles seuls ne suffisent pas et demande à l'industrie du diamant et aux organisations mondiales de développement, y compris la **Banque mondiale** et les **Nations Unies**, de trouver des façons d'obtenir de meilleurs prix pour un produit qui représente l'une des formes les plus concentrées de richesse sur la terre. Les rapports sont disponibles à [www.pacweb.org](http://www.pacweb.org).

#### AUTRES FACETTES

*Autres facettes*, un bulletin périodique au sujet de l'effort international visant à mettre fin aux conflits liés aux diamants, est une publication du Projet sur les diamants et la sécurité humaine. Les points de vue exprimés dans *Autres facettes* sont uniquement ceux des auteurs et de la rédaction.

Nous remercions l'appui du Program on Global Security and Sustainability de la John D. and Catherine T. MacArthur Foundation, de l'Agence canadienne de développement international, du Department for International Development, de l'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix, du Centre de recherches pour le développement international, du ministère des Affaires étrangères du Canada, du Development Cooperation Ireland, du Fonds de justice sociale des Travailleurs canadiens de l'automobile sans frontières, de World Vision Canada et d'autres.

Pour communiquer avec *Autres facettes*, veuillez contacter Partenariat Afrique Canada, 323, rue Chapel, Ottawa, Ontario, K1N 7Z2 Canada; courriel : [info@pacweb.org](mailto:info@pacweb.org)  
[www.pacweb.org](http://www.pacweb.org) ISSN : 1496-7502

## LES PROCUREURS INTERNATIONAUX SE FONT ENTENDRE

### « Mettre un terme à la culture de l'impunité »

Les procureurs de quatre cours criminelles internationales ont demandé que cesse ce qu'ils appellent la « culture de l'impunité » pour les personnes accusées de crimes de guerre. Ils demandent aussi qu'il y ait suffisamment de ressources, de coopération et d'assistance pour appliquer le principe de la responsabilité et la règle de droit. Dans une déclaration conjointe diffusée en novembre, les procureurs de la Cour pénale internationale, les tribunaux pour l'ancienne Yougoslavie et le Rwanda, et la Cour spéciale pour la Sierra Leone ont dit que malgré les progrès considérables, de graves problèmes subsistent, y compris le fait que bon nombre de ceux qui ont été accusés de crimes de guerre, dont **Radovan Karadzic**, **Ratko Mladic** et **Charles Taylor**, continuent d'échapper à la justice. « La résolution de la communauté internationale sera... mesurée d'après sa volonté de livrer les accusés aux instances judiciaires », disait la déclaration. « Permettre aux accusés des crimes les plus graves d'échapper à la justice renforcerait la culture de l'impunité qui alimente les conflits et les atrocités. »

Parallèlement, le gouvernement provisoire du Libéria a finalement gelé, en octobre, les avoirs de l'ancien président Charles Taylor et de certains de ses associés. La décision a été prise un bon sept mois après l'imposition de sanctions par le Conseil de sécurité des Nations Unies. Parmi ceux dont les avoirs ont été gelés se trouve **Edwin Snowe**, un ancien partisan de Taylor maintenant directeur général de la société d'État **Liberian Petroleum and Refining Corporation**.

## COMMISSION VÉRITÉ ET RÉCONCILIATION DE LA SIERRA LEONE

### Le rapport final félicite Kimberley

En octobre 2004, après 18 mois d'audiences et de délibérations, la Commission vérité et réconciliation (CVR) de la Sierra Leone a publié son rapport final. La CVR était l'une des rares idées qui ont survécu à l'Accord de paix de Lomé de 1999 entre le gouvernement de la Sierra Leone et le **Front révolutionnaire uni**. Constituée par une loi du Parlement en février 2000, la Commission avait pour mandat de créer un registre historique impartial des violations et des abus des droits de la personne liés au conflit armé en Sierra Leone, de combattre l'impunité, de répondre aux besoins des victimes, de favoriser le rétablissement et la réconciliation, et d'empêcher une répétition des violations et des abus subis. La CVR devait aussi enquêter et faire rapport sur les causes des violations des droits de la personne et sur le contexte dans lequel elles avaient eu lieu. La CVR a entendu plus de 7 000 témoignages et tenu des assemblées partout au pays.

Le rapport consacre plusieurs pages aux diamants, demandant au gouvernement de faire preuve d'une plus grande transparence en ce qui a trait à la perception et à l'utilisation des taxes sur les diamants, de faire en sorte qu'un pourcentage plus élevé des taxes soit retourné aux collectivités où sont extraits les diamants et de mettre fin à la contrebande. Il demande aussi que cesse le travail des enfants dans les champs diamantifères et que les mineurs soient renseignés sur la valeur des diamants.

La Commission loue le travail du Processus de Kimberley et demande à tous les participants « d'inviter des organismes extérieurs à procéder à un examen ». La Commission demande également au Processus de Kimberley « d'exclure tous les pays qui ne se conforment pas entièrement aux exigences du système de certification, y compris ceux qui n'établissent pas de mécanismes internes de contrôle ».

## RAPPORTS

### Contre la contrebande en Sierra Leone

Le gouvernement de la Sierra Leone devrait resserrer la sécurité aéroportuaire afin de combattre la contrebande; mettre sur pied un mécanisme stratégique de surveillance des règlements et de leur application dans le secteur des diamants; établir un système peu coûteux et stratégiquement sélectif pour « surveiller les surveillants »; et améliorer la collecte des données, la coordination, l'analyse et la prise de décisions dans le secteur des diamants. Voilà les principales recommandations que formule le spécialiste en sécurité du secteur des diamants **Jeffrey Corkill** dans un rapport sur les mesures à prendre contre la contrebande, préparé par **Management Systems International** pour le Diamond Policy and Management Project de **USAID**, en octobre 2004.

Le rapport recommande un meilleur profilage et une surveillance accrue des négociants en diamants connus, la création d'une voie prioritaire pour les négociants de diamants déclarés, de même qu'une salle de transit sécuritaire et une meilleure coordination entre les organismes de surveillance dans les aéroports. Il recommande une meilleure collaboration entre les divers intervenants gouvernementaux de la réglementation et de l'application de la loi dans le secteur des diamants, et un système pour s'assurer que les vérifications faites au sein du système sont elles-mêmes vérifiées.

Le rapport critique ce qu'il appelle une « faible gestion de l'information sur les diamants » entre les régions d'extraction et Freetown, « ce qui laisse beaucoup de possibilités de camoufler les activités illicites et corrompues ». Bien que la façon actuelle de procéder pour rapporter les transactions commerciales de diamants soit, selon le rapport, « pour l'essentiel, adéquate », des failles significatives dans le processus compromettent le système et les données recueillies. Le rapport demande au gouvernement de corriger les dispositions qui camouflent un « manque de volonté chez certains fonctionnaires d'utiliser de façon plus efficace les atouts disponibles ». Il dit que malgré les nombreux changements positifs apportés ces dernières années, il faudra que la communauté internationale des donateurs exerce des « pressions soutenues et constantes » pour obtenir d'autres améliorations significatives. Le rapport est disponible à <http://www.peacediamonds.org/>.

### Enquête Global Witness-Amnistie

En octobre 2004, **Global Witness** et **Amnistie Internationale** publiaient un rapport accusant des détaillants de bijoux en diamants de la Grande-Bretagne et des États-Unis de ne plus respecter leurs plans convenus d'auto-réglementation. Le rapport, intitulé *Déjà Vu*, était fondé sur une enquête par la poste auprès des dirigeants et sur des visites à 579 magasins dans 50 villes, au cours desquelles on posait des questions concernant l'origine des diamants et le système de garanties préconisé par le **Conseil mondial du diamant**. Plus de la moitié des sociétés contactées par la poste n'ont pas répondu, et plus de la moitié des vendeurs au détail interviewés ont été incapables de donner des détails sur l'origine des diamants à vendre ou sur un quelconque système de garanties. Bien que le **Processus de Kimberley** ne s'applique pas aux diamants polis, le système d'auto-réglementation élaboré par le Conseil mondial du diamant s'applique à la fois aux diamants bruts et aux diamants polis. On trouvera le rapport à [www.globalwitness.org/reports/](http://www.globalwitness.org/reports/).

## LIVRES

Howard W. French, *A Continent for the Taking: The Tragedy and Hope of Africa*, Knopf, New York, 2004, 280 pages, 25 \$ US, 38 \$ CAD.

Ce livre triste mais passionnant ne porte pas sur les diamants. Il parle de l'effondrement de grands pans de l'Afrique sous la botte de seigneurs de guerre déchaînés, et à cause de politiciens véreux et de l'apathie de l'Ouest. Howard French, correspondant du *New York Times*, était présent en 1996 lors de l'élection de Charles Taylor, de la chute de Mobutu, du chaos au Nigeria et de l'embrasement de la République du Congo par la guerre civile. Les diamants sont toujours en toile de fond, qu'il s'agisse du financement de Taylor, des contrebandiers qui attendent les bateaux de Kinshasa à Brazzaville ou des jets privés qui attendent des négociants en diamants sur les pistes décrépies du Congo. French réserve ses plus sévères critiques au gouvernement des États-Unis et à son soutien désastreux accordé à Idi Amin, Mobutu, Banda, Doe et Savimbi. « Nous avons soutenu des chefs comme eux pour nos propres raisons stratégiques, et pour ces seules raisons, durant les longues années de la guerre froide. Aussi magnanime que soit souvent notre discours, la démocratie, soit le bien-être des Africains, n'avait rien à voir avec nos choix. »

Russell Banks, *The Darling*, Knopf, New York, 2004, 392 pages, 25,95 \$ US, 35 \$ CAD.

Dans *The Darling*, les prestigieux talents d'auteur de Russell Banks (*The Sweet Hereafter*, *Cloudsplitter*) se portent sur l'Afrique; le romancier y raconte l'histoire d'une extrémiste américaine du Weather Underground qui déménage au Libéria et y épouse un ministre du régime de Tolbert, dans les années 1970. L'intrigue est intéressante parce que le personnage central, Hannah Musgrave, est tellement happée par l'histoire d'horreur du Libéria qu'elle participe à l'évasion de Charles Taylor du centre de détention Plymouth Country, l'aidant à emprunter la voie de la destruction éventuelle de sa famille et du Libéria. Les diamants? Banks dit que n'eut été la découverte « d'un profond et large filon de diamants sillonnant le territoire d'un bout à l'autre », le Libéria serait demeuré un coin perdu. Le livre est un mélange bizarre de faits et de quelque chose qui dépasse la fiction, ainsi que de personnages à la fois inconnus et carrément antipathiques. Le *New York Times* a dit que *The Darling* évoque parfois Tchekov, que c'est « un livre imparfait », mais « admirable, convaincant ». Considérant l'excellent travail antérieur de Banks, on aurait pu ajouter « pas très satisfaisant ».

REMANIEMENT DANS LE MONDE  
DES DIAMANTS EN RDC

## Des ministres sont licenciés

Dévastée par la guerre civile, les invasions, la corruption et un gouvernement faible depuis plusieurs années, la République démocratique du Congo avait des raisons d'espérer, au cours des derniers mois, que ses ressources en diamants s'avèrent finalement un atout pour le développement. La création, par le président provisoire **Joseph Kabila**, du *Centre d'évaluation d'expertise et de Certification* (CEEC) pour gérer les exportations de diamants, de même que la nomination d'une nouvelle firme d'évaluateurs internationaux – la **SIDC/WWW**, qui est aussi l'évaluateur officiel du gouvernement du Canada – étaient des pas dans la bonne direction. En 2003, il en a résulté des exportations de diamants d'une valeur de 642 millions de dollars, une augmentation considérable par rapport à l'année précédente et à peu près le double de ce qui était exporté officiellement presque chaque année depuis les années 1980.

Mais au cours de 2003, il y a eu des disputes territoriales entre le CEEC, un organisme autonome créé par décret présidentiel, et le ministère des Mines. Le public en a mieux pris connaissance en juin 2004, lorsque le ministre des Mines, **Eugène Diomi Ndongala**, dont le ministère n'était pas partie à l'accord entre la CEEC et la SIDC/WWW, a suspendu le travail de l'évaluateur malgré deux examens externes favorables.

Dans une déclaration, la SIDC/WWW s'est dite « fière de sa performance en RDC et désappointée que le pays n'ait pas profité de toutes les augmentations de prix qu'ont connues cette année les diamants bruts sur les marchés mondiaux. Cela est particulièrement vrai en raison de la récente expulsion du Congo-Brazzaville du Processus de Kimberley, puisque les exportations de diamants bruts de la RDC auraient pu atteindre un prix moyen en dollars US beaucoup plus élevé ». En l'absence de la SIDC/WWW en RDC après juin, le prix moyen des exportations de diamants bruts a stagné alors qu'il aurait dû augmenter, privant le pays de dizaines de millions de dollars en devises étrangères et de recettes en droits à l'exportation.

En novembre 2004, lorsque ont été connus les résultats d'une enquête parlementaire, six ministres de la DRC et les dirigeants de 10 sociétés d'État ont été congédiés, accusés de corruption. Le ministre des Mines Eugène Diomi Ndongala était du nombre.

## Veille Médias

« *La vie imite l'art* » : *Law & Order*, une des séries dramatiques télévisées les plus populaires de NBC, a récidivé concernant les diamants de guerre. En octobre 2001, la série présentait un épisode concernant un diamantaire de New York assassiné (et dont une main avait été coupée) par un capitaine de l'armée de la Sierra Leone, envoyé pour récupérer des diamants de guerre d'un « cartel de diamants suisse » qui détenait des pierres appartenant à ses détenteurs de vues. En novembre 2004, la série présentait un autre épisode, qui commençait par le meurtre d'un diamantaire de New York abattu dans la rue, après quoi disparaissaient tous ses « diamants bruts en provenance d'Amsterdam ». Cette fois, le problème venait de la mafia russe, qui faisait la contrebande de « diamants de guerre de l'Afrique de l'Ouest » – parce que maintenant, comme l'explique un négociant en diamants, « tous les diamants réglementaires doivent posséder une pièce d'identification ». Bien qu'ils ne nomment pas le **Processus de Kimberley** en tant que tel, les auteurs de *Law & Order* semblent suivre ses progrès. *Remarque* : Si vous aviez regardé cet épisode particulier de *Law & Order* sur le canal de NBC de Détroit, vous auriez pu voir, entre les scènes, des annonces de « bracelets de diamants à bas prix » disponibles chez **J.C. Penny** le vendredi suivant la *Thanksgiving* au cours de sa vente de promotion d'ouverture, à 5 h 30 le matin.

*Blood Diamonds*, un produit de la florissante industrie du film du Nigeria – qu'on appelle « Nollywood » – met en vedette un certain nombre d'acteurs de la Sierra Leone, dont l'ancien ministre de l'Information, **Julius Spencer**. L'intrigue est simple : **Charles Taylor**, ancien président du Libéria maintenant en exil au Nigeria, dépêche une équipe de mercenaires devant s'envoler pour la Sierra Leone et en rapporter des diamants cachés par « le dernier chef rebelle, **Foday Sankoh** ». Les diamants sont supposés valoir « plus de 3 milliards de dollars » et sont cachés dans les collines, gardés par des hommes armés sous le commandement d'un certain Don Carlos, un bandit local et ancien aide de camp de Sankoh. Les mercenaires s'envolent pour Freetown et se dirigent nonchalamment vers un hôtel connu. En chemin survient une fusillade maladroite entre eux et les hommes de Carlos, bien que des centaines de balles plus tard, aucun d'eux ou de leurs véhicules ne soient plus mauvais état. De nombreuses batailles et plusieurs femmes fatales plus tard, le gouvernement gagne finalement et le mal est vaincu. Les commerçants d'armes et les négociants en diamants internationaux brillent par leur absence dans cette histoire.

